N°30, Novembre 2026

Addictovigilance

Bulletin de l'Association des Centres d'Addictovigilance

www.addictovigilance.fr

Bulletin rédigé par le Centre d'Addictovigilance de Toulouse

LE PROGRAMME NATIONAL D'ADDICTOVIGILANCE OSIAP A 25 ANS : QUEL BILAN DE LA SURVEILLANCE DES ORDONNANCES SUSPECTES EN FRANCE ?

Il a un quart de siècle et n'a (presque) pas pris une ride. Déployé à l'échelle nationale en 2001 après une phase pilote en Occitanie, le programme d'Addictovigilance OSIAP (qui signifie « Ordonnances Suspectes Indicateurs d'Abus Possible ») célèbre son jubilé d'argent avec la diffusion cet automne des résultats 2025. Une fois n'est pas coutume, ce bulletin en forme de clin d'œil célèbre le bel âge d'OSIAP. L'occasion d'une rétrospective sur l'un des piliers du réseau français d'Addictovigilance, qui n'a pas vieilli et se réinvente, encore et toujours.

✨ À l'honneur aujourd'hui : OSIAP

Objectif

- Identifier les médicaments qui font l'objet d'une demande auprès des pharmaciens via un support de prescription faux, falsifié, ou comportant des anomalies par rapport à ce que l'on doit attendre d'une prescription médicamenteuse
- Documenter leur potentiel de dépendance en complément des autres programmes et données d'Addictovigilance.

Ordonnance suspecte ?

- Ordonnance rédigée à partir d'un ordonnancier volé, ou photocopiée, scannée, générée par ordinateur
- Ordonnance initialement valide puis modifiée *(ajout de médicaments, modification de la posologie ou de la durée du traitement)*
- Toute prescription manifestement anormale ne rentrant pas dans les deux premières situations, pouvant inclure des prescriptions de complaisance ou forcées

Données analysées

- Âge et sexe du demandeur *(anonyme)*
- Nom et posologie de tous les médicaments de l'ordonnance
- Type d'ordonnance : *simple, sécurisée, bizone, hospitalière*
- Critères de suspicion : *rédaction d'ordonnance sur ordinateur, écriture suspecte, ajout de lignes, chevauchement, modifications de posologies/durée, vol d'ordonnances, rédaction non conforme, éléments de contexte tels qu'un refus de présenter la carte vitale, etc*

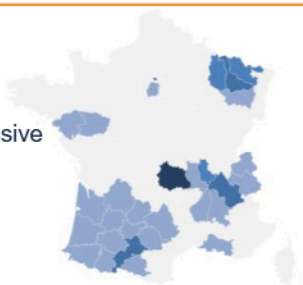
Déclarer une OSIAP

Les pharmacies déclarent les OSIAP au fil de l'eau, toute l'année. Depuis 2025, la saisie des ordonnances se fait par voie dématérialisée en utilisant le lien d'accès ou QR-code mentionnés au verso de ce bulletin, via le site addictovigilance.fr ou celui de l'ANSM : https://ansm.sante.fr/vos-demarches/professionel-de-sante/declarer-une-ordonnance-suspecte.

✨ Des instantanés : Palmarès national et répartition des OSIAP par département

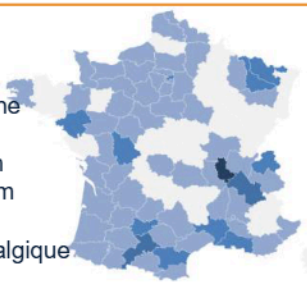
2001

1 Flunitrazépam
2 Codéine antitussive
3 Buprénorphine
4 Zolpidem
5 Bromazépam



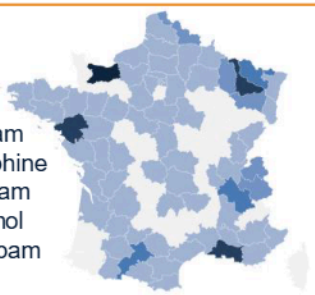
2005

1 Buprénorphine
2 Zolpidem
3 Bromazépam
3 Flunitrazépam
4 Alprazolam
4 Codéine antalgique



2010

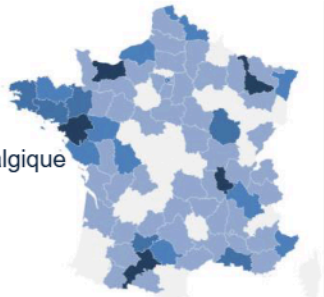
1 Zolpidem
2 Clonazépam
3 Buprénorphine
4 Bromazépam
5 Paracétamol
5 Flunitrazépam
5 Zopiclone





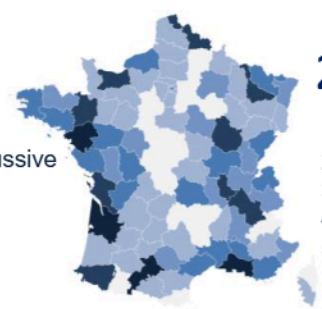
2015

1 Zolpidem
2 Codéine antalgique
3 Bromazépam
4 Alprazolam
5 Paracétamol



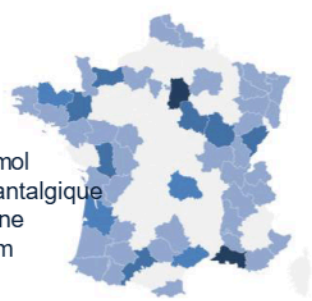
2020

1 Prégabaline
2 Codéine antitussive
3 Paracétamol
4 Tramadol
5 Alprazolam



2025

1 Tramadol
2 Paracétamol
3 Codéine antalgique
4 Prégabaline
5 Alprazolam



✨ 25 ans 25 bougies : quelques étincelles, pas d'incendie

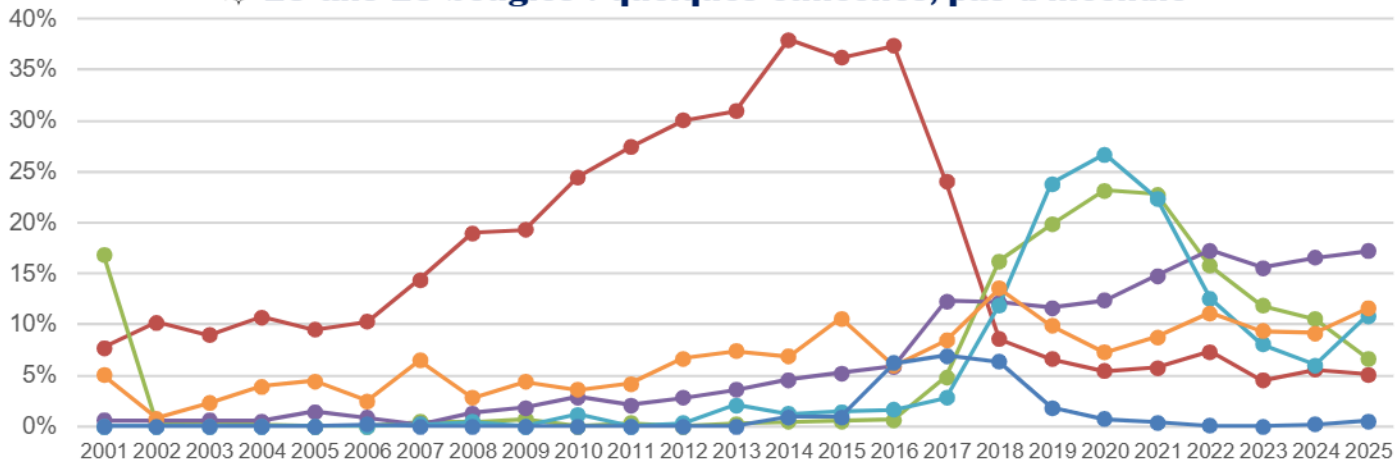


Figure : Évolution des taux de citations annuels observés dans OSIAP entre 2001 et 2025

Zolpidem : Troubles de l'usage marqués, TOP1 des citations jusqu'en 2017 ➔ Ordonnance sécurisée depuis avril 2017.

Tropicamide : Détournement d'usage et alimentation d'un trafic à destination de l'Europe de l'Est ➔ Flacon de 10mL réservé à l'usage professionnel depuis janvier 2019.

Codéine antitussive: Détournement dans le cadre du *« Purple Drank »* avec des tableaux cliniques graves, dont des décès chez des mineurs ➔ Prescription médicale obligatoire depuis juillet 2017, ordonnance sécurisée depuis mars 2025.

Prégabaline : Émergence dans les OSIAP 2017, puis TOP4 des citations en 2018 et TOP1 jusqu'en 2020 ➔ Ordonnance sécurisée depuis mai 2021.

Tramadol : Dans le TOP4 des citations depuis 2016 ➔ Prescription sur ordonnance sécurisée depuis mars 2025.

Codéine antalgique : Évolution fluctuante mais augmentation progressive, dans le TOP5 des citations depuis 2022 ➔ Ordonnance sécurisée depuis mars 2025.

➔ Les résultats OSIAP 2025 sont synthétisés dans la plaquette OSIAP 2025, accessible sur le site addictovigilance.fr (lien)

✨ Le constat : OSIAP, une aide à la décision publique

Au fil de son histoire, le programme OSIAP a contribué à identifier des problématiques émergentes d'Addictovigilance. Il constitue ainsi un dispositif majeur de santé publique en France, dont les résultats contribuent aux décisions des autorités sanitaires relatives au cadre réglementaire applicable aux médicaments. Trois exemples illustrent particulièrement l'intérêt d'OSIAP : **1) l'identification précoce du détournement du tropicamide**, obtenu en quantités massives au moyen de fausses ordonnances, contribuant à la mise en évidence d'un usage détourné notamment par injection intraveineuse pour ses propriétés atropiniques ; **2) l'augmentation brutale de demandes suspectes de prégabaline**, souvent dans un contexte de comportement agressif au comptoir, précédant l'augmentation des notifications de cas d'abus et de pharmacodépendance rapportés au réseau d'Addictovigilance ; **3) la surveillance du détournement de la codéine antitussive dans le cadre du *Purple drank*** chez les adolescents et jeunes adultes, une pratique identifiée initialement par les pharmaciens d'officine, et dont l'enquête OSIAP montre la persistance malgré les changements réglementaires rendant la prescription médicale obligatoire.

✨ Un invité surprise

Le téléservice ASAFO-PHARMA (Alerte sécurisée aux fausses ordonnances) a été déployé en août 2024 par la CNAM afin de lutter contre la fraude, dans un contexte de déficit budgétaire. Ce dispositif est intégré dans la convention nationale organisant les rapports entre les pharmaciens titulaires d'officine et l'assurance maladie (voir Arrêté du 5 juillet 2024). La conséquence directe est une perte de visibilité du programme OSIAP et une perte d'information d'Addictovigilance.

✨ Des défis et des projets ✨

Au-delà du symbole, ce 25ème anniversaire représente un tournant dans l'histoire du programme OSIAP. Dans le passé, OSIAP a démontré sa capacité d'adaptation aux évolutions de l'époque. La surveillance renforcée des OSIAP pendant la pandémie de COVID-19 en est une illustration marquante. En 2024, la conversion vers le tout numérique a été un succès sur le plan technique, qui doit maintenant être transformé sur le plan opérationnel. L'appropriation de cette nouvelle pratique par tous les acteurs impliqués nécessite du temps. De même, il faudra trouver la juste articulation entre OSIAP et les nouvelles missions des pharmaciens d'officine. Le défi de demain sera, probablement, de s'adapter à l'émergence de fausses ordonnances dématérialisées, comme OSIAP a déjà eu l'occasion d'en observer. Plusieurs orientations d'avenir sont envisagées, passant par des actions de communication et de pédagogie et s'appuyant sur la poursuite de la réorganisation structurelle et opérationnelle de ce pilier des dispositifs de veille sanitaire en France.

OSIAP se modernise et relève le défi de se bonifier avec le temps !

Nous adressons nos vifs et sincères remerciements aux pharmaciens d'officine de toute la France ainsi qu'à leurs équipes pour leur vigilance et leur contribution à OSIAP depuis ses débuts, et pour leur confiance renouvelée pendant ces 25 années. À très vite !

addictovigilance.fr
le site de l'association française des centres d'addictovigilance

Bulletin rédigé par le Réseau Français d'Addictovigilance

Retrouvez votre centre d'addictovigilance sur notre site Internet à la rubrique :
www.addictovigilance.fr/centres

Pour contribuer à OSIAP
1) **Lien de signalement ici**
2) **QR code**